



RÈGLEMENT DE LA **ROAZHONRUN**® Défi Roazhon Step

Article 1 :

Le Stade Rennais Athlétisme organise le 15 septembre 2018 la deuxième édition du Défi Roazhon Step. L'épreuve se déroulera le 15 Septembre (veille de la Roazhon Run).

Article 2 :

Le parcours Step, mesuré est constitué de 3 parties plates séparées par des montées de marches (130 Marches au total) et se déroule dans les tribunes du Roazhon Park. Les départs commenceront à 14h dans l'enceinte du Roazhon Park.

Article 3 :

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés ou non licenciés, âgés de 16 ans et plus. Il y aura un Classement masculin et féminin. Les participants passeront sur le même parcours.

Un ordre de passage sera établi au préalable. Un dossard sera attribué à chaque participant. Les participants passeront 1 fois sur le parcours Chronométré. Le meilleur temps des deux essais sera conservé pour l'accès à la finale.

En finale les 8 premiers recourront dans l'ordre de passage du moins bon temps des qualifications jusqu'au meilleur temps des qualifications. Pour le classement final (8 meilleurs temps) seul le temps chronométré de la finale sera retenu.

Article 4 :

Conformément à la législation en vigueur, les organisateurs ont souscrit à une assurance auprès de GROUPAMA. Les athlètes licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence individuelle accident : l'organisation recommande à tous les participants qui n'auraient pas d'assurance personnelle couvrant leurs dommages corporels, notamment les non-licenciés à une fédération sportive, de souscrire à une assurance. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage survenant pendant la manifestation sportive. **L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage survenant pendant la manifestation sportive.**

Article 5 :

Une assistance médicale sera assurée, sur le parcours, et à l'arrivée. Les services médicaux d'urgence seront habilités, à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

Article 6 :

Les inscriptions se font sur le site du SRA <https://www.roazhonrun.fr/> via la plateforme d'inscription en ligne KLIKEGO® ou directement sur le site KLIKEGO®. **L'engagement sera validé seulement si le dossier est complet.** Identification coureur (nom, prénom, date de naissance et adresse) accompagné d'une photocopie de licence de compétition FFA ou FF Tri ou d'un certificat médical autorisant la pratique de la course à pied en compétition. Pour les mineurs, une autorisation parentale est nécessaire. Tous les participants devront s'acquitter du montant de 5 euros. **Les inscriptions sont acceptées dans la limite de 200 places disponibles.**



Roazhon Run® est une marque déposée INPI (N° 164278983)

Elle appartient au **Stade Rennais Athlétisme**

13, rue Zacharie Roussin - 35700 Rennes • Téléphone : 02 99 63 91 06

organisation@roazhonrun.fr • www.roazhonrun.fr

Association Loi 1901 - RCS Rennes 479 540 544 00018



suite du RÈGLEMENT DE LA **ROAZHONRUN**® Défi Roazhon Step

Article 7 :

Le retrait des dossard se fera le jour J avant l'épreuve de 12h à 14h. Le départ sera donné à 14h près de la pelouse du Roazhon Park. Le Parcours Step Santé sera effectué entre la manche de qualification et la finale de la Roazhon Step.

Article 8 :

Le chronométrage se fait par puce électronique fixée à la chaussure. **Toute puce non restituée à l'arrivée donnera lieu à une facturation de 15 euros.**

Article 9 :

Droit à l'image : le comité d'organisation se réserve le droit, et sans contrepartie, d'utiliser les images de la course pour les besoins de ses différentes publications.

Article 10 :

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou toute circonstance mettant en danger la sécurité des coureurs, l'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Article 11 :

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les clauses en participant à la course.



Roazhon Run® est une marque déposée INPI (N° 164278983)

Elle appartient au **Stade Rennais Athlétisme**

13, rue Zacharie Roussin - 35700 Rennes • Téléphone : 02 99 63 91 06

organisation@roazhonrun.fr • www.roazhonrun.fr

Association Loi 1901 - RCS Rennes 479 540 544 00018